

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Band: - (1938-1939)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Bilan au 20 juin 1938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan au 20 juin 1938.

Passiven — Passif		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1. Einmal. Einlage-Reserve — Réserve de cotisations à vie				4,900	—
2. Unantastbarer Fonds — Fonds inaliénable ..				20,000	—
3. Reserve-Fonds : Stand per 30. April 1938 —					
Fonds de réserve : Solde au 30 avril 1938 ...	54,204	45			
Zuweisung — Attribution	2,717	55	56,922		—
				81,822	—

Neuchâtel, 20 juin 1938.

Le caissier central : A. DÉTRAZ.

Rapport et proposition des vérificateurs de comptes.

En vertu du mandat qui leur a été confié, les soussignés ont vérifié les comptes de l'exercice 1937-1938.

Un pointage a établi la parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables. Un certificat de dépôt des titres et un état de situation du compte de chèques postaux leur ont été présentés.

Ils proposent à l'Assemblée générale de donner décharge à M. Détraz en le remerciant pour son travail consciencieux.

Neuchâtel, 29 juin 1938.

Carl BIERI.

Pour le suppléant :

P. RÖTHLISBERGER.